

Décision Générale colonial

Décision n° 138 Personnel européen

n° 138

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 février 1943
Numéro JO n° 5 du 30/03/1943	Date du numéro 30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

L'employé auxiliaire RAYMOND, journalier au Cercle de Djibouti est licencié pour faute professionnelle.